

EB Euro Gouvernement Bond Climate Tracker

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA en assurances de groupe. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le compartiment iShares € Govt Bond Climate UCITS ETF (IE00BLDGH553) d'iShares III plc, une société à compartiments multiples de droit irlandais agréée en tant qu'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »), conçue par BlackRock Asset Management Ireland Limited. L'objectif du Fonds vise un rendement sur l'investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds, qui soit similaire au rendement du FTSE Advanced Climate Risk-Adjusted European Monetary Union Government Bond Index (l'Indice). Cet indice ajusté aux risques climatiques offre une exposition à des obligations d'État de la zone euro de qualité « investment grade ».

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque Risque élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

3 ans

Date de Création

22/01/2024

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

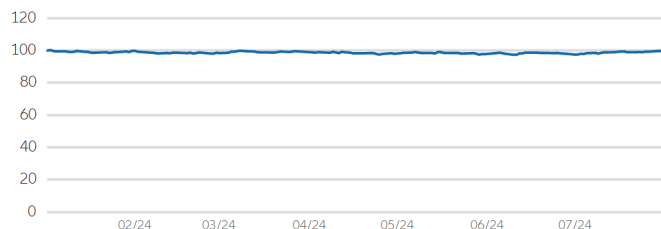
La composante actions du compartiment implique des moins-values potentielles. La fluctuation des taux d'intérêt peut également générer des moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux.

PERFORMANCE

31/07/2024	Depuis 31/12	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2019	2020	2021	2022	2023	VNI*
Fonds	-	1,98 %	2,01 %	0,21 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.000,14

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



— Fonds valeur de base 100

PERFORMANCE ANNUELLE(%)¹

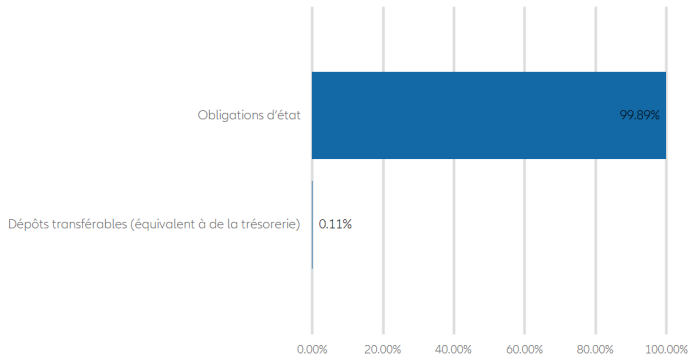
Cette information n'est pas disponible pour le moment.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

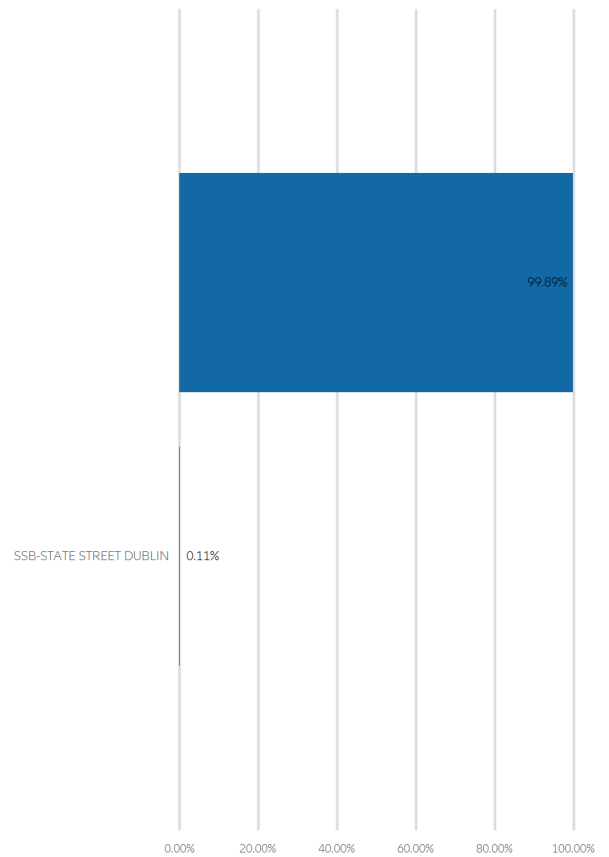
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

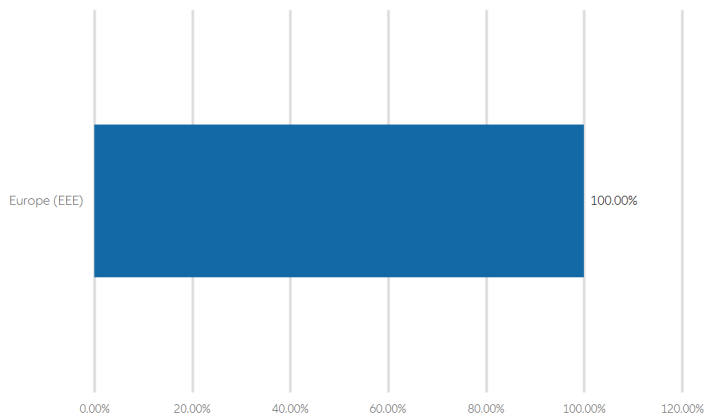
Type de placement



Participations principales



Allocation par pays



ATOUTS

- + Exposition à des obligations d'État de qualité de la zone euro avec un accent sur le climat.
- + Approche adaptée aux risques climatiques pour accéder aux obligations d'État de la zone euro.
- + Accès aux obligations d'État de la zone euro avec une exposition plus élevée aux pays moins exposés au changement climatique et moins aux pays plus exposés.

RISQUES

- Fluctuations possibles de la valeur des investissements et des rendements, sans garantie de récupération du montant initial.
- Risque de crédit, variations des taux d'intérêt et défauts d'émetteurs pouvant impacter la performance des titres de créance. Les baisses de notation peuvent augmenter le risque.
- Risque de contrepartie : Insolvabilité des institutions fournissant des services de conservation d'actifs ou agissant comme contrepartie pour des dérivés, exposant potentiellement à des pertes financières.
- Risque de crédit : Possibilité que l'émetteur d'un actif financier ne verse pas les revenus dus ou ne rembourse pas le capital à l'échéance.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	BlackRock
Date de Création	01/10/2020

Remarques importantes

- Les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > liens directs > valeur d'inventaire des fonds d'investissement (Branche 23) et dans de tijd et l'Echo.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur www.allianz.be > qui sommes-nous > Règlementation et conformité

BlackRock Asset Management Ireland Limited 2 Ballsbridge Park, Dublin, D04 YW82